

qu'il a été adopté en France, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, pays quelque peu civilisés, je suppose, et qui possèdent des économistes au moins aussi distingués que l'honorable député. Il nous a dit, M. l'Orateur, que le grand principe qui doit présider au choix de l'assiette de l'impôt est d'abord sa généralité, et ensuite sa répartition suivant la fortune des citoyens.

Si je comprends bien, c'est la taxe directe, générale et proportionnée à la fortune des contribuables.

Est-ce là la nature de l'impôt futur que l'opposition se propose d'établir quand les chances de la guerre auront rappelé ces messieurs au timon des affaires ?

L'honorable député s'est soigneusement abstenu de nous le dire. Il a négligé très prudemment de nous faire une aussi compromettante déclaration. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est la conclusion rigoureuse, irréductible, de la dissertation qu'il nous a servie sur la nature de l'impôt.

Si nous n'avons pas eu recours à la taxe directe, c'est que le besoin ne s'en faisait pas sentir. Tout énorme qu'il fût, le mal causé par l'administration extravagante de M. Mercier n'était pas encore irréparable. Avec le temps on pouvait y porter remède.

Nous avons cru, dès lors, agir sagement en opposant à un mal temporaire un remède temporaire, et nous avons créé des impôts qui disparaissent en même temps que le mal qui les a fait naître.

Et la preuve que nous ne nous trompions pas quand nous pensions avoir pris le bon parti, c'est que nous pouvons aujourd'hui supprimer les impôts.

Pourquoi, nous a demandé M. le député de Bellechasse, sur un ton indigné, pourquoi n'avez-vous pas imposé les générations futures ?

A notre tour, nous lui demandons : pourquoi avez-vous combattu, avec tant d'acharnement, notre emprunt à 60 ans par lequel nous reportons les charges de la dette sur les générations futures ? Voilà une étrange contradiction.

Voilà un de ces coups de l'esprit de parti, qui, on le dirait, doit aveugler toute intelligence et faire dévier les intentions les plus droites.